



Commission handicap & accessibilité

octobre 2020



Sortie organisée avec APF Handicap Jard juin 2020

## Des sentiers accessibles à tous en forêt domaniale de Fontainebleau

**Rendre la forêt de Fontainebleau plus accessible aux personnes en situation de handicap est un enjeu prioritaire.**

*Le but premier de cette démarche est de faire venir en forêt les personnes en situation de handicap.*

Dans le cadre de Forêt d'Exception©, l'ONF et les AFF souhaitent mettre en place une commission Handicap et accessibilité afin de réunir autour de la table des personnes concernées par le handicap : ONF, Associations diverses, organismes départementaux, etc.

Cette commission qui se réunira deux ou trois fois par an aura pour objet de définir une stratégie et un plan d'action. Parmi les actions possibles, on peut citer : la mise au niveau des sentiers actuels, amélioration des places de stationnement PMR, créer de nouveaux sentiers accessibles à tous...

**Une démarche déjà engagée par l'ONF et l'AFF pour la remise en conformité des 6 sentiers existants sur le massif de la forêt de Fontainebleau.**

Le projet avance en partenariat avec l'APF Handicap du Jard à Voisenon, avec lequel nous passons en revue les sentiers actuels pour recensements des besoins et modifications à y apporter. Une sorte de validation des sentiers "HANDICAP & ACCESSIBILITE" par les plus concernés.

L'objectif final est de faire en sorte que ces sentiers soient fréquentés par un maximum de personnes d'où la nécessité de se faire connaître auprès des organismes départementaux afin que l'information soit relayée au maximum.



La carte touristique de la forêt domaniale de Fontainebleau qui vient d'être éditée par l'IGN.



## 6 sentiers existants

Ces parcours sont matérialisés par un panneau au début du sentier un panneau explicatif indique : Le plan du sentier, la distance, la difficulté, les points d'intérêts, les recommandations sur le trajet.

Ces sentiers sont appelés "PROMENADE" car ils ne comportent pas de difficultés majeures et sont pour la plupart d'anciennes routes forestières fermées à la circulation. Le travail qui va être réalisé avec l'APF Handicap du JARD est justement une prise en compte de tous les aménagements à faire sur chaque sentier afin de les rendre accessible à tous : place de parking, accessibilité au sentier, point de repos, revêtement du sol, point d'intérêt, balisage, etc.

Le dernier parcours crée en 2012 est Arbor&Sens. Ce sentier long de 2 km est plutôt aménagé pour les personnes malvoyantes. Un audioguide disponible dans l'application « Balade Branchée » permet de découvrir les différentes essences présentes dans cet arboretum.

## En conclusion :

L'appui de personnes travaillant dans le domaine du HANDICAP, nous paraît important pour plusieurs points :

1. Valider la bonne accessibilité de nos sentiers (travail sur le terrain).
2. Se poser les bonnes questions concernant les différents handicaps (travail sur l'accessibilité).
3. Faire connaître auprès du plus grand nombre ces sentiers (travail de communication à grande échelle).
4. Mis en relation avec les différents acteurs : institutionnels, associatifs et financiers (travail relationnel).

## Nos partenaires déjà présents sur ce projet :



**ONF – Agence IDF Est**  
217 bis, rue Grande,  
77300 Fontainebleau  
www.onf.fr

**Contact :**

**ONF**  
Sophie David  
Tél. 06 01 28 45 60

**AFF**  
Pierre Smaguine  
Tél. 07 70 07 21 59